



Procès-verbal de l'assemblée des présidents le 3 novembre 2007 à Estavayer-le-Lac

Date: 03.11.2007
Lieu: Hôtel-Restaurant du Port, Estavayer-le-Lac
Début: 10:00

Présent CC : Alfred Wittich Président
Martin Wahl Vice-président
Joëlle Monney Pillonel Trésorière
Jürg Keller Vice-trésorier
Stephanie Feyfar Secrétaire
Denise Brügger Secrétariat LOH

Excusés CC: Sylvia Huber Vice-secrétaire
Henriette Mannes Membre d'honneur CC et CT
Fabrice Calmès Président CT

Présent pour les sections:

KAS	Marlyse Frey
KCbB	Bruno Capraro
KECB	Luzia Frenz
ebocat	Trudy Oberholzer
SFG	Raynald Geiser
KLZ	Irmgard Tompich
CCM	Laurent Pillonel
SFNJ	Catherine Ducommun
RKVO	Rolf Neurohrer
SSC	Sandra Achermann
SFT	Nelly Bozzoli
CCVV+F	Danièle Bersier
ZL	Manuela Schaffner

Ordre du jour:

1. Bienvenue et appel
2. Election du scrutateur
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Procès-verbal de l'AP du 7 octobre 2006
5. Discussion et scrutin sur les propositions à l'AG 2008 de la FIFe :
Propositions du CC et proposition du CCM
6. Exposition mondiale de la FFH 2009
7. Approbation des dates et lieux d'exposition en Suisse
8. Divers

1: Bienvenue et appel :

10:05 : Le président Alfred Wittich salue les 13 sections et donne lecture de la liste des présences.
Il remercie Joëlle Monney Pillonel (CCM) pour l'organisation.

2: Election du scrutateur :

Bruno Capraro du KcbB est élu comme scrutateur à l'unanimité.



3: Approbation de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

4: Procès-verbal de l'AP du 7 octobre 2006 :

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité. Alfred Wittich remercie Martin Wahl pour le procès-verbal.

5: Discussion et vote sur les propositions à l'AG 2008 de la FIFe

Propositions du CC à l'AG de la FIFe 2008 :

Proposition 1 : Comme la proposition de la FFH pour une modification des statuts FIFe concernant le remplacement dans les commissions a été acceptée sans problème, la FFH propose la même modification pour les *comités*.

Oui : 13, Non : 0, abstentions : 0

La proposition est donc acceptée.

Proposition 2 : Modification des statuts dans le règlement des juges :

Elimination de: „*et élève-juge*“ dans le règlement des juges, ce qui veut dire, qu'un élève-juge peut exposer ses chats à une exposition, alors qu'il y participe comme élève-juge.

Après quelques discussions, le scrutin est le suivant :

Oui : 7, Non : 6, abstentions : 0

La proposition est donc acceptée.

Proposition du CCM : Modification du règlement d'exposition FIFe :

Pour les classes 11 (jeunes de 6-10 mois) et 12 (chatons 3-6 mois), le choix des nominations au BIS s'effectuera de la même manière que pour les classes adultes (par sexe).

Après quelques discussions, le scrutin et le suivant:

Oui : 2, Non 11, abstentions 0

La proposition est donc refusée.

Il n'y a pas d'autres propositions.

6: Exposition mondiale FFH 2009

Ayant reçu de l'AD le mandat de compétence, le CC a choisi St.-Gall comme lieu pour l'exposition mondiale. Les autres lieux proposés étaient Bâle, Berne, Fribourg, Winterthur et Zurich. A Bâle et Berne la date n'était pas disponible, la salle de Winterthur était trop petite et Zurich trop coûteuse. Le contrat pour St.-Gall a été signé après l'offre de Fribourg. La décision du CC, prise à l'unanimité, pour St.-Gall était des raisons financières.

L'exposition aura lieu dans la halle N° 9, le parking et des locaux supplémentaires au premier étage sont disponibles.

A.W. présente l'organigramme. Certaines postes ont été attribués et sont déjà actifs. Prochainement, l'adresse pour les inscriptions sera attribuée. Cette adresse fonctionnera comme contact et filtre pour le bureau d'inscription.

Le CC fait appel aux sections pour trouver des volontaires.

Le site est déjà prêt et sera mis en fonction quand l'adresse d'inscription sera définie.



Veillez envoyer vos idées et propositions pour l'exposition mondiale (programme, thème, etc..) par courriel au CC s.v.p.

Les présidents seront informés régulièrement.

7: Approbation des dates et lieux d'exposition en Suisse :

Diverses modifications et changements sont présentés et après quelques discussions acceptées. Une liste annexée au procès-verbal montre toutes les modifications et changements des lieux et dates et donne aux sections connaissance de l'état actuel. Nelly Bozzoli, SFT, critique, que une des dates réservée de la SFT comme second choix a été donnée au KAS.*
On fait remarquer à la SFT, qu' on ne peut approuver qu' une seule date par an.*

8: Divers :

- Irmgard Tompich a une question concernant la puce électronique. On constate qu'actuellement on ne peut pas mettre le numéro de puce dans les pédigrées. Pour l'instant, il faut la noter dans le carnet des vaccinations. Aux expositions, il n'est pas obligatoire de contrôler les puces.
- Denise Brügger fait la remarque suivante: elle peut demander auprès du président d'un club, si une personne est membre de ce dernier, sans en donner les raisons. Elle a le droit de recevoir une réponse.
- Raynald Geyser informe, que le „pool cages“ (Romandie et Berne) a acheté une remorque avec 20 chariots pour cages et tables, en plus 200 nouvelles cages. Un ascenseur est disponible. Une offre sera envoyée aux présidents au début d'année prochaine.
- Trudy Oberholzer : dès 2008 des cocardes ne sont plus obligatoires selon le règlement FIFe. Elle aimerait savoir, comment les autres clubs vont agir. On voit, que la plupart des clubs vont quand-même offrir des cocardes.
- Alfred Wittich parle des frais d'exposition: on avait décidé à l'époque de prendre des frais unitaires (Fr. 50.-) pour les classes 11 - 1. Malheureusement, la SFT s'écarte de cette pratique. Comme les autres 12 sections suivent les prix unitaires, il est question de régler les frais d'exposition.

Clôture de la séance par A. Wittich à 12:20.

Muttenz, 23.11.2007
Pour le procès-verbal : S. Feyfar

Le président : A. Wittich

Annexe : Liste des expositions en Suisse

* La date en question a été approuvée déjà à l' AP 2006. Veuillez voir le procès-verbal est la liste des Veuillez voir le procès-verbal de l'AP 2006et la liste des expositions !

FÉDÉRATION FÉLINE HELVÉTIQUE
HELVETISCHER KATZENVERBAND
FEDERAZIONE FELINA ELVETICA

*SEULE RECONNUE EN SUISSE PAR LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE FÉLINE (FIFe)
VON DER FIFe ALS EINZIGER VERBAND DER SCHWEIZ ANERKANNT
L'UNICA RICONOSCIUTA IN SVIZZERA DALLA FEDERAZIONE INTERNAZIONALE FELINA (FIFe)*

